

## FICHE DE POSTE

Petite Enfance	Actualisé : Mai 2021
----------------	----------------------

### IDENTIFICATION DU POSTE

**Métier : Psychomotricien**

**Grade : B**

**Agent occupant le poste :**

**Position dans la structure :**

⇒ Liaisons hiérarchiques : Directeur de l'EAJE, Directeur Adjoint.

⇒ Liaisons fonctionnelles : Coordinateur de la Petite Enfance, directeur petite enfance, médecin psychologue, équipe pluridisciplinaire.

Le travail du psychomotricien peut s'effectuer de manière transversale, sur un ou plusieurs EAJE. Il collabore à la fois avec la direction de la crèche, l'équipe encadrant les enfants, les familles et les enfants, de manière individuelle ou en groupe.

**Horaires de travail :** Amplitude horaires variables sur la période d'ouverture des établissements.

### MISSIONS DU POSTE

**🔗 Missions permanentes :**

Au sein des EAJE et dans le cadre du travail en équipe, le psychomotricien accompagne les enfants dans leur développement global et garantit une prévention des troubles du comportement et du développement grâce à l'observation et à l'échange avec les équipes pluridisciplinaires.

**Au niveau des enfants :**

- Accompagner l'enfant dans son développement psycho affectif, sensoriel, cognitif et moteur ;
- Réaliser des observations des enfants dans un cadre préventif en vue d'un éventuel dépistage sur l'évolution du développement psychomoteur de l'enfant et ajuster les actions à mettre en place en équipe ;
- Rédiger des observations sur les enfants et les transmettre à la directrice ;
- Proposer des actions de prévention en lien avec la direction et l'EJE ;
- Analyser les besoins (affectifs, sociaux et physiques) des enfants pour y répondre dans le respect du projet d'établissement ;
- Favoriser le développement psychomoteur en participant tout au long de l'année à une réflexion sur l'aménagement de l'espace ;
- Proposer des ateliers sensoriel, psychomoteur dans le respect des besoins de l'enfant, favoriser les capacités motrices de l'enfant, dans le respect du projet éducatif et pédagogique ;
- Être attentif à l'éveil sensoriel et favoriser la communication (par le corps, le langage, l'expression) ;
- Donner des repères à l'enfant pour l'aider dans sa perception de l'espace et du temps
- Aider à développer la confiance en soi et la rencontre avec les autres ;
- Apporter un soutien particulier aux enfants en difficulté et aux enfants en situation de handicap en favorisant leur intégration et accompagner les professionnels qui accueillent un enfant en situation de handicap ;
- Repérer des signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant et en informer sa hiérarchie ;
- Collaborer au travail d'équipe dans le cadre du projet de la structure ;
- Participer à l'élaboration des différents projets (établissement, pédagogique, éducatif et social) et contribuer à son évolution.

**Au niveau des parents :**

- Accueillir et accompagner les familles dans leur fonction, en créant un climat de confiance et d'échanges ;
- Assurer une communication bienveillante dans les respects du projet parental ;
- Participer aux réunions à l'intention des parents, « café des parents », réunion de rentrée, réunion à thème... ;
- Participer en collaboration avec l'équipe aux ateliers parents enfants, notamment pendant la semaine nationale de la petite enfance.

**Au niveau des équipes :**

- Contribuer à sensibiliser l'équipe sur l'investissement corporel et psychomoteur de la part de l'adulte pour mieux accompagner l'enfant ;
- Accompagner l'équipe et participer à la prise en charge quotidienne des enfants
- Informer et former l'équipe sur les pratiques psychomotrices et partager ses connaissances spécifiques du développement psychomoteur de l'enfant (portage, relaxation, exercices psychomoteurs) pour harmoniser les pratiques ;
- Transmettre les observations faites sur les enfants et participer activement aux réunions de suivi des enfants ;
- En collaboration avec l'équipe de direction, peut être consulté sur les commandes de mobilier et de matériel pédagogique.

**Liens avec partenaires extérieurs**

- Mairie avec service Petite Enfance ;
- Médiathèque ;
- Vacataires ;
- Intervenants spécifiques.

**⌘ Particularité du poste**

- Possibilité d'interventions sur plusieurs établissements de la ville dans une logique de transversalité.
- Se maintenir informé de l'avancée des connaissances relatives à la petite Enfance.
- Présence auprès des équipes à hauteur d'au moins 70% du temps de travail

**⌘ Missions ponctuelles :**

- Participer aux réunions de parents ;
- Participer aux événements organisés par l'établissement PE et la ville ;
- Participer aux travaux de groupe organisés par la direction petite enfance.

**COMPETENCES REQUISES****⌘ Formations et/ou qualifications requises**

- Diplôme d'Etat de Psychomotricien
- Expérience en petite enfance appréciée.

**⌘ Savoirs :**

- Maîtrise du développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant ;
- Maîtrise des techniques d'observations ;
- Maîtrise des techniques d'écoute active et communication ;
- Connaissance des règles d'hygiène, de soins, de prévention et de sécurité ;
- Connaissance de la législation concernant la discrétion professionnelle et la protection de l'enfance ;
- Connaissance des enjeux et du cadre réglementaire de la politique Petite Enfance ;
- Maîtrise des techniques de motricité et d'expression corporelle ;

**⌘ Savoir Faire :**

- Capacité à prendre en compte l'enfant et sa famille dans sa globalité ;
- Qualité d'écoute et de communication ;
- Aptitude à l'observation, à l'analyse et au diagnostic ;
- Esprit de synthèse et d'analyse ;
- S'appuyer sur les ressources et les potentiels des enfants et de leurs parents et des professionnels ;

**⌘ Savoir être :**

- Développement d'une culture de la bienveillance ;
- Ecoute active, implication, motivation, ponctualité, esprit d'équipe ;
- Capacité à travailler en transversalité ;

**⌘ Moyens mis à la disposition de l'agent/évolution de carrière :**

- Matériels de puériculture et de jeux adaptés aux normes en vigueur ;
- Matériel informatique ;
- Formation continue ;
- Avancement de grade et d'échelon ;
- Analyse des pratiques professionnelles ;